

# Consignes de tri des déchets



Notre site internet



**SIRTOM** du Laonnois  
Faubourg de Leuilly - 02000 Laon  
03 23 26 80 00  
[tritou@sirtom-du-laonnois.com](mailto:tritou@sirtom-du-laonnois.com)

# Les emballages recyclables et papiers

Les emballages recyclables doivent **être vidés, non imbriqués** et déposés en vrac dans votre bac de tri (couvercle jaune) ou en sacs jaunes.

Remarque : les sacs jaunes ne sont destinés qu'aux habitants de la Cité Médiévale de Laon et aux foyers ne pouvant pas avoir de bacs jaunes.



Bouteilles et flacons en plastique



Boîtes et tubes en plastique



Emballages cartonnés



Barquettes et pots en plastique



Sacs, sachets, films et filets en plastique



Papiers, journaux et magazines



Emballages métalliques

## A noter :

Les grands cartons (+ de 50cm) ainsi que les gros blocs de polystyrène ne seront pas collectés. Ils sont à déposer en **déchetterie**.



# Les ordures ménagères résiduelles

Elles sont à déposer **en sacs poubelles** dans le bac à ordures ménagères résiduelles (couvercle gris).

Remarque : à l'exception de certains cas particulier, le bac à OMR du SIRTOM est obligatoire.



Produits d'hygiène

Déchets alimentaires non compostables



Vaisselles cassées (en petite quantité)



Eponges



## Les biodéchets



Les déchets alimentaires et de jardin doivent être jetés dans **votre composteur**.

Si vous n'en possédez pas, n'hésitez pas à en faire la demande sur notre site internet [www.sirtom-du-laonnois.com](http://www.sirtom-du-laonnois.com) ou par téléphone au **03 23 26 80 00**.

## Le verre

Les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre sont **à déposer dans les points d'apport** volontaires dédiés au verre.



## Les textiles, linge de maison et chaussures

**Vos vêtements, même usagers, ont de l'avenir.**  
**Donnez-les ou réparez-les**

Sinon, déposez les dans les bornes réparties sur tout le territoire



Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés (30L max.).

**Où puis-je déposer mes dons ?**

<https://refashion.fr/trouver-un-point-de-collecte>

Selon leur état, les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés déposés à une adresse identifiée seront majoritairement reportés ou recyclés.

## L'accès en déchetterie

- L'accès en déchetterie est **gratuit**
- La présentation de la carte d'accès est obligatoire et vous donne accès **aux 11 déchetteries**.
- **Limité à 1m<sup>3</sup>** par jour et par foyer



Scannez  
moi !

Retrouvez l'ensemble des informations sur les horaires et les déchets acceptés et refusés sur notre site internet : [www.sirtom-du-laonnois.com](http://www.sirtom-du-laonnois.com)